

# Conflans et sa région

La GAZETTE  
du Val d'Oise  
(Mer. 06/03/24)

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

CONFLUENT

## Élus du Val-d'Oise et des Yvelines mobilisés contre le Pont d'Achères

Dimanche 3 mars, de nombreux élus du Val-d'Oise ont répondu présents lors de la « Grande marche de la nature » contre le projet de liaison routière de 6 km en 2x2 voies reliant la Rd30 à la Rd190 entre Achères et Carrières-sous-Poissy.

Le cortège de la manifestation a réuni 380 personnes selon la police et 476 selon les organisateurs de l'association Non au Pont d'Achères. Plusieurs collectifs, dénonçant « un projet coûteux et hors du temps », « des atteintes à l'environnement et à la santé », ou encore une future « saturation du trafic », se sont également mobilisés, notamment le Collectif pour la protection des riverains de l'Autoroute A184 (devenue A104, Copra 184), présidé par Christiane Paravy.

### « Étude d'impact obsolète »

Eric Nicollet, vice-président (Ps) de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et maire adjoint de Cergy, a pris la parole pour faire part de sa colère : « Notre agglomération va soumettre une motion,



L'ensemble des élus réunis avec les présidents des associations organisatrices de la manifestation. © F.C.

mardi 5 mars, car l'étude d'impact qui date de 15 ans est obsolète et ne doit pas se limiter aux Yvelines, l'accroissement du trafic routier au cœur d'Éragny via la N184 impactant directement nos communes. »

Thibault Humbert, le maire (Libres !) d'Éragny-sur-Oise, a précisé qu'il portera cette motion. Lionel Wastl, le maire

(Eelv) d'Andrésy et Didier Guerrey, le maire (Dvg) de Maurecourt, ont également appelé à « continuer le combat contre ce projet qui était déjà d'un autre temps en 2012 ».

### Sénatrice en renfort

Guislaine Senée, sénatrice (Eelv) des Yvelines, a rejoint les différentes préoccupations des élus, abordant également le sujet sous un aspect économique : « Mettre 200 millions d'euros dans un ouvrage d'art qu'il va falloir entretenir, alors que les départements rencontrent des difficultés financières, pose question. S'engager à devoir payer entre 1,5 et 3 millions d'euros par an est punitif : nous devrons assumer des décisions mal prises alors que nous, écologistes, défendons au contraire une sobriété choisie. »

Une position partagée par Dieynaba Diop, conseillère

régionale (Ps), qui a demandé que « d'autres arbitrages budgétaires soient pris, en faveur notamment des établissements scolaires ».

### Le combat continue

Associations et élus ont ainsi appelé les participants à se mobiliser dans le cadre de l'enquête publique en cours pour le Schéma directeur de la Région Île-de-France – Environnemental (Sdrif-E). « Nous produirons les différentes motions des collectivités pour enrichir le recours que nous avons déposé devant le tribunal de Versailles. Des discussions sont en cours pour examiner comment l'agglo de Cergy-Pontoise pourrait se joindre à notre instance », a conclu Denis Millet, le président des associations Non au Pont d'Achères et Sequana.

● Fabien COPOUX  
pour 78 Actu



Le cortège, symboliquement emmené par les enfants. © F.C.

... et le maire de Jouy-le-Moutier, Hervé FLORCZAK, présent à la manifestation